

Vue d'ensemble du portefeuille d'assurance-vie

FINANCIÈRE SUN LIFE

Temporaire Sun Life

Vie primes limitées Sun Life

Universelle Sun Life et Universelle Sun Life MAX

Vie Protection Sun Life avec participation

Vie Capitalisation Sun Life avec participation

Vous pouvez répondre aux besoins particuliers de vos clients grâce à la vaste gamme de produits d'assurance-vie de la Financière Sun Life. Le présent guide offre une comparaison des caractéristiques et des avantages des produits du portefeuille d'assurance-vie de la Financière Sun Life pour vous aider à trouver la solution d'assurance temporaire ou permanente qui conviendra le mieux aux besoins de vos clients.

Ces renseignements sont fournis pour donner une vue d'ensemble des caractéristiques et des avantages des contrats d'assurance-vie Financière Sun Life. Pour obtenir plus de précisions sur chacun de ces produits, veuillez vous reporter au guide du conseiller ou au contrat.

Temporaire Sun Life

La *Temporaire* Sun Life offre aux clients une protection temporaire et abordable pour leurs besoins à court terme. À mesure que leurs besoins évoluent, les clients bénéficient d'une assurance leur donnant la souplesse de modifier leur assurance plus tard en fonction de leurs besoins futurs.

Marchés cibles	<p>Ce produit pourrait convenir aux clients âgés de 40 à 60 ans qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • veulent couvrir un risque temporaire • désirent un produit souple que l'on peut adapter à des besoins qui évoluent • désirent pouvoir transformer leur contrat temporaire en une assurance permanente en fonction de l'évolution de leurs besoins <p>Ce produit pourrait convenir aux clients d'affaires qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • veulent couvrir un risque temporaire important qu'ils partagent avec une autre personne • cherchent un contrat d'une durée qui correspond à leur plan d'affaires • désirent assurer plusieurs personnes en vertu d'un seul contrat 	
Durées et âge à l'établissement	<p>Sur une tête :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 18 à 70 ans : durée de 5 ans • 18 à 70 ans : durée de 10 ans • 18 à 60 ans : durée de 20 ans 	<p>Sur deux têtes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 18 à 65 ans : durée de 5 ans • 18 à 65 ans : durée de 10 ans • 18 à 55 ans : durée de 20 ans
Formules offertes	<ul style="list-style-type: none"> • sur une tête • sur deux têtes payable au premier décès* <ul style="list-style-type: none"> - deux personnes assurées - l'assurance prend fin à l'anniversaire du contrat le plus proche du 80^e anniversaire de naissance de la personne assurée la plus âgée - l'assurance est transformable jusqu'à l'anniversaire du contrat le plus proche du 70^e anniversaire de naissance de la personne assurée la plus âgée • multiassurance* <ul style="list-style-type: none"> - maximum par contrat : cinq assurances sur une tête ou quatre assurances sur une tête et une assurance sur deux têtes - option pouvant être exercée à tout anniversaire du contrat - maximum de 15 assurances par contrat <p>* option Assurances combinées offerte</p> <ul style="list-style-type: none"> - possibilité d'ajouter jusqu'à trois nouvelles assurances à n'importe quel anniversaire du contrat (chacune doit avoir une durée différente) - maximum de neuf assurances par personne assurée ou de 15 assurances par contrat 	
Catégories de risque	<p>Il y a cinq catégories offertes selon la tarification préférentielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • catégorie 1 : aucun usage de nicotine depuis 60 mois, excellente santé et excellent style de vie • catégorie 2 : aucun usage de nicotine depuis 24 mois, très bonne santé et très bon style de vie • catégorie 3 : aucun usage de nicotine depuis 12 mois, bonne santé et bon style de vie • catégorie 4 : usage de nicotine sous une forme quelconque, mais bonne santé et bon style de vie • catégorie 5 : usage de nicotine sous une forme quelconque, état de santé et style de vie assez bons <p>Nota : Les personnes qui fument le gros cigare à l'occasion sont considérées comme des non-fumeurs et appartiennent à la catégorie 3.</p>	
Paliers de taux	<ul style="list-style-type: none"> • entre 250 000 \$ et 499 999 \$ • entre 500 000 \$ et 999 999 \$ • entre 1 000 000 \$ et 10 000 000 \$¹ 	
Possibilités de renouvellement et de transformation	<ul style="list-style-type: none"> • renouvelable jusqu'à l'anniversaire du contrat le plus proche du 80^e anniversaire de naissance de la personne assurée • transformable jusqu'à l'anniversaire du contrat le plus proche du 70^e anniversaire de naissance de la personne assurée en un contrat d'assurance permanente admissible 	
Garanties facultatives	<ul style="list-style-type: none"> • invalidité totale • décès accidentel • assurance temporaire d'enfant 	
Caractéristiques spéciales	<ul style="list-style-type: none"> • Transformation d'une <i>Temporaire</i> Sun Life 10 ans en une <i>Temporaire</i> Sun Life 20 ans : <ul style="list-style-type: none"> - pour les contrats sur une tête et sur deux têtes datés du 27 juin 2008 ou d'une date ultérieure - sans preuves d'assurabilité avant le cinquième anniversaire du contrat ou avant l'anniversaire du contrat le plus proche du 60^e anniversaire de naissance de la personne assurée, selon la première occurrence - primes calculées selon l'âge atteint • assurance de survivant et assurance de survivant automatique pour les contrats sur deux têtes payables au premier décès • prestation du vivant de la personne assurée 	

¹ Il faut demander un aperçu spécial pour les montants supérieurs à 10 000 000 \$.

Nota : Les tarifs de la *Temporaire* Sun Life sont établis selon l'âge le plus proche.

Vie primes limitées Sun Life

La *Vie primes limitées* Sun Life est une assurance-vie permanente qui prévoit un coût d'assurance (CDA) garanti payable pendant une période de temps limitée, des valeurs de rachat garanties ainsi qu'un capital-décès garanti. Grâce à cette solution, les clients peuvent choisir une période de paiement qui convient à leurs besoins.

Marché cible	<p>Ce produit pourrait convenir aux clients âgés de 25 à 50 ans qui veulent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une assurance-vie pour leurs enfants ou leurs petits-enfants • des services de planification financière et successorale • des paiements minimums garantis pendant une période garantie • l'option d'investir des fonds supplémentaires pour augmenter leur capital-décès ou pour bénéficier d'un report d'impôt sur la croissance de leur épargne
Options de paiement des primes² et âge à l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> • 10 paiements : 0 à 75 ans • 15 paiements : 0 à 70 ans • 20 paiements : 0 à 65 ans • paiement jusqu'à 65 ans : 0 à 44 ans
Formules offertes	<ul style="list-style-type: none"> • sur une tête • sur deux têtes payable au dernier décès³
Paliers du CDA	<ul style="list-style-type: none"> • entre 25 000 \$ et 49 999 \$ • entre 50 000 \$ et 99 999 \$ • entre 100 000 \$ et 249 999 \$ • entre 250 000 \$ et 499 999 \$ • entre 500 000 \$ et 999 999 \$ • 1 000 000 \$ et plus
CDA	<ul style="list-style-type: none"> • CDA uniforme garanti pendant toute la période de paiement • il est garanti que les paiements du CDA cesseront d'être requis à la fin de la période de paiement choisie
Valeurs de rachat garanties	<ul style="list-style-type: none"> • payables au rachat du contrat • commencent à s'accumuler au cinquième anniversaire du contrat • ne font pas partie du capital-décès
Taxe sur la prime	<ul style="list-style-type: none"> • 2 % garanti - pour toutes les provinces
Capital-décès	<ul style="list-style-type: none"> • capital nominal plus • le versement des valeurs de rachat garanties ne fait pas partie du capital-décès
Catégories de risque	<ul style="list-style-type: none"> • non-fumeur • fumeur
Options de comptes de placement	<p>Comptes de placement non garantis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 comptes indiciels • 10 comptes gérés <p>Comptes de placement garantis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • compte à intérêt quotidien • comptes à intérêt garanti (1, 3, 5, 10 et 20 ans) • compte portefeuille géré à long terme
Garanties facultatives	<ul style="list-style-type: none"> • invalidité totale • exonération protégeant le propriétaire du contrat • garantie d'assurabilité • assurance temporaire d'enfant
Caractéristiques spéciales	<ul style="list-style-type: none"> • accès à des fonds au moyen d'avances sur contrat ou de retraits • aucuns frais de contrat ni de frais de rachat • prestation du vivant de la personne assurée

² Ces périodes de paiement limitées ne sont garanties que si le client verse le paiement minimal tout au long de la période de paiement et si le client choisit une option de compte de placement garanti. Si le client choisit des comptes indiciels ou des comptes gérés et si le revenu d'intérêt est négatif, ou encore s'il retire des fonds ou s'il prend une avance, des paiements additionnels seront alors nécessaires pour garder son contrat en vigueur. Le paiement minimal requis correspond au coût mensuel de l'assurance augmenté de la taxe provinciale de 2 % sur les primes.

³ Cette formule n'est pas offerte pour le paiement jusqu'à 65 ans et les deux personnes assurées en vertu d'une assurance sur deux têtes doivent avoir au moins 18 ans. Il y a un minimum de 50 000 \$ pour les contrats sur deux têtes payables au dernier décès.

Nota : Les tarifs de la *Vie primes limitées* Sun Life sont établis selon l'âge au dernier anniversaire.

Universelle Sun Life et Universelle Sun Life MAX

L'Universelle Sun Life est un contrat d'assurance-vie permanente qui comprend des garanties pour une ou plusieurs personnes assurées, tout en offrant plusieurs options de placement à vos clients. L'Universelle Sun Life Max conjugue les points forts de l'Universelle Sun Life avec d'autres caractéristiques pour répondre aux besoins des clients très aisés qui veulent optimiser la valeur de leur contrat, tout en offrant une plus grande capacité de provisionnement durant les premières années du contrat.

Marché cible	Ce produit pourrait convenir aux : <ul style="list-style-type: none"> clients âgés de 50 ans et plus qui ont besoin de 1 000 000 \$ d'assurance-vie particuliers qui ont déjà maximisé leurs REER propriétaires d'entreprise désireux de maintenir la valeur de leur entreprise 	
Formules offertes	<ul style="list-style-type: none"> sur une tête sur plusieurs têtes payable au premier décès, jusqu'à cinq personnes assurées par garantie sur plusieurs têtes payable au dernier décès, jusqu'à deux personnes assurées par garantie multiassurance, jusqu'à cinq assurances sur une tête ou quatre assurances sur une tête et une assurance sur plusieurs têtes (maximum de neuf têtes par contrat) 	
Âge à l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> CDA basé sur une temporaire renouvelable chaque année (TRA) : 0 à 64 ans CDA basé sur une Temporaire à coût uniforme : 16 à 80 ans sur plusieurs têtes : 16 à 80 ans capital nominal indexé : 0 à 70 ans 	
Paliers du CDA	<ul style="list-style-type: none"> entre 100 000 \$ et 249 999 \$ entre 250 000 \$ et 499 999 \$ 	<ul style="list-style-type: none"> entre 500 000 \$ et 999 999 \$ 1 000 000 \$ et plus
	Nota : Le palier du CDA se rapportant aux capitaux inférieurs à 100 000 \$ ne s'applique qu'aux cas de transformation.	
Options de capital-décès	<ul style="list-style-type: none"> montant d'assurance uniforme montant d'assurance plus le compte du contrat valeur optimisée 	<ul style="list-style-type: none"> montant d'assurance indexé (Indice des prix à la consommation ou taux fixe, jusqu'à concurrence de 8 %)
CDA	<ul style="list-style-type: none"> taux garantis d'une TRA 	<ul style="list-style-type: none"> taux uniformes garantis
Catégories de risque	<ul style="list-style-type: none"> non-fumeur 	<ul style="list-style-type: none"> fumeur
Frais de rachat	Universelle Sun Life : <ul style="list-style-type: none"> exigibles pendant 10 ans pour chaque assurance (les frais représentent un pourcentage du facteur assurance) 	Universelle Sun Life MAX : <ul style="list-style-type: none"> exigibles pendant 10 ans pour chaque assurance (les frais représentent un pourcentage du facteur assurance) mais plus élevés pendant les cinq premières années du contrat
Options de comptes de placement	<ul style="list-style-type: none"> comptes garantis <ul style="list-style-type: none"> compte à intérêt quotidien (CIQ) compte à intérêt garanti (CIG) 	<ul style="list-style-type: none"> 11 comptes indiciels avec niveaux de risque variés 25 comptes gérés avec niveaux de risque variés
Option «sans» boni sur placements	<ul style="list-style-type: none"> option à choisir lors de la souscription aucune remise sur assurance 	<ul style="list-style-type: none"> frais de gestion inférieurs (comptes indiciels et gérés) taux d'intérêt plus élevés pour le CIQ et le CIG
Option de boni sur placements	<ul style="list-style-type: none"> option à choisir lors de la souscription le boni entre en vigueur à la fin de la deuxième année et représente un crédit annuel de 0,40 % à l'anniversaire du contrat frais de gestion plus élevés que pour l'option «sans» boni le boni est ajouté au compte d'opérations 	
Remise sur assurance	<ul style="list-style-type: none"> n'est offerte que pour les contrats avec boni sur placements réduit le coût de l'assurance en fonction du ratio de provisionnement⁴ et de l'âge de la personne assurée au moment de la souscription du contrat aux fins du calcul de la remise, le ratio de provisionnement est acquis pour la durée du contrat à la fin de la neuvième année 	
Garanties facultatives	<ul style="list-style-type: none"> assurance temporaire invalidité totale décès du propriétaire 	<ul style="list-style-type: none"> invalidité du propriétaire assurance décès accidentel garantie d'assurabilité garantie d'assurabilité Élite Paiement Décès
Caractéristiques spéciales	<ul style="list-style-type: none"> accès au compte du contrat pendant une invalidité garantie Paiement anticipé au décès assurance de survivant et assurance de survivant automatique pour les contrats sur plusieurs têtes payables au premier décès prestation du vivant de la personne assurée 	

⁴ Le ratio de provisionnement s'obtient en divisant les paiements nets pour l'assurance (total des paiements moins coût de l'assurance des garanties facultatives, retraits et rajustements selon la valeur marchande) par le total des facteurs assurance pour les années complètes d'existence du contrat.

Nota : Les tarifs de l'Universelle Sun Life et de l'Universelle Sun Life MAX sont établis selon l'âge au dernier anniversaire.

Vie Protection Sun Life avec participation

La Vie Protection Sun Life avec participation est un contrat d'assurance-vie permanente entière avec participation qui prévoit une croissance importante à long terme de la valeur de rachat totale et du capital-décès total. Selon l'option de participations choisie, le contrat d'un client peut croître à mesure que ses besoins changent. La Vie Protection Sun Life avec participation est conçue pour les clients aisés qui veulent s'assurer que leur patrimoine sera transféré intégralement à leurs bénéficiaires ou pour les clients qui cherchent de la souplesse pour accéder aux valeurs de rachat de leur contrat afin de compléter leur revenu de retraite.

Marché cible	Ce produit pourrait convenir aux clients âgés de 45 à 60 ans qui veulent : <ul style="list-style-type: none"> • une couverture permanente avec participation qui offre des garanties, de la souplesse et des occasions de croissance • une protection pour leur patrimoine • la possibilité d'une croissance à long terme, et avantageuse sur le plan fiscal, de la valeur de rachat • des façons d'améliorer leur revenu disponible à la retraite 	
Options pour les périodes de paiement garanties et âge à l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> • paiement à vie : 0 à 80 ans • paiement jusqu'à 65 ans : 0 à 44 ans • 20 paiements : 0 à 65 ans 	
Formules offertes	<ul style="list-style-type: none"> • sur une tête • sur deux têtes payable au premier décès⁵ 	<ul style="list-style-type: none"> • sur deux têtes payable au dernier décès⁵, primes payables jusqu'au dernier décès • sur deux têtes payable au dernier décès⁵, primes payables jusqu'au premier décès
Paliers de prime	<ul style="list-style-type: none"> • entre 50 000 \$ et 99 999 \$ • entre 100 000 \$ et 249 999 \$ • entre 250 000 \$ et 499 999 \$ • entre 500 000 \$ et 999 999 \$ • entre 1 000 000 \$ et 10 000 000 \$⁶ <p>Nota : Le palier inférieur à 100 000 \$ n'est offert que pour les transformations.</p>	
Options de participations	<ul style="list-style-type: none"> • bonifications d'assurance libérée • réduction annuelle de la prime • participations capitalisées • paiement comptant 	<ul style="list-style-type: none"> • complément d'assurance <ul style="list-style-type: none"> - avec une garantie de 10 ans - avec une garantie à vie
Valeur de rachat garantie	• en général, commence à la fin de la cinquième année	
Avances sur contrat	• il est possible d'obtenir une avance allant jusqu'à 100 % du total de la valeur de rachat, moins l'intérêt pour un an, moins toutes les dettes existantes	
Options de non-déchéance	<ul style="list-style-type: none"> • une avance automatique de la prime peut être accordée, après le délai de grâce • assurance-vie libérée d'un montant réduit 	
Catégories de risque	• non-fumeur	• fumeur
Garantie Prime Plus	Offerte avec toutes les options de périodes de paiement garanties : <ul style="list-style-type: none"> • paiement à vie • paiement jusqu'à 65 ans • 20 paiements 	Offerte avec les options de participations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • bonifications d'assurance libérée • complément d'assurance
Garanties facultatives sans participation	<ul style="list-style-type: none"> • assurance temporaire⁷ : temporaire renouvelable et transformable 5 ans, 10 ans ou 20 ans • assurance temporaire d'enfant • assurance décès accidentel • invalidité totale 	<ul style="list-style-type: none"> • invalidité totale – contrat d'enfant; prend effet automatiquement à l'âge de 21 ans • exonération en cas d'invalidité du propriétaire • exonération en cas de décès du propriétaire • garantie d'assurabilité
Caractéristiques spéciales	<ul style="list-style-type: none"> • assurance de survivant et assurance de survivant automatique pour les contrats sur deux têtes payables au premier décès <ul style="list-style-type: none"> - offertes si l'âge commun est inférieur à 65 ans • prestation du vivant de la personne assurée 	

⁵ Les deux personnes assurées doivent être âgées de 18 ans ou plus.

⁶ Aperçus de tarif spéciaux pour les cas de plus de 10 000 000 \$.

⁷ La garantie Assurance temporaire n'est pas offerte si la personne assurée par l'assurance de base est âgée de moins de 18 ans.

Nota : Les tarifs de la Vie Protection Sun Life avec participation sont établis selon l'âge le plus proche.

Vie Capitalisation Sun Life avec participation

La Vie Capitalisation Sun Life avec participation est un contrat d'assurance-vie permanente entière avec participation qui offre des valeurs de rachat plus élevées au cours des premières années du contrat que celles offertes par la Vie Protection Sun Life avec participation. Selon l'option de participations choisie, le contrat d'un client peut croître à mesure que ses besoins changent. La Vie Capitalisation Sun Life avec participation est conçue pour les clients aisés qui veulent avoir accès à leurs valeurs de rachat au cours des premières années du contrat pour combler un manque dans leur revenu de retraite tout en s'assurant qu'il y a un capital-décès pour protéger leur patrimoine.

Marchés cibles	<p>Ce produit pourrait convenir aux clients âgés de 50 ans et plus qui veulent :</p> <ul style="list-style-type: none"> des valeurs de rachat dans les premières années du contrat avec les avantages d'une croissance à long terme une protection pour leur entreprise avec l'avantage que procurent des valeurs de rachat élevées dans les premières années du contrat conjuguées à la souplesse des primes <p>Ce produit pourrait convenir aux personnes qui approchent de la retraite et qui veulent :</p> <ul style="list-style-type: none"> une protection pour leur patrimoine avec des valeurs de rachat accessibles à toutes les étapes de leur vie
Options pour les périodes de paiement garanties et âge à l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> paiement à vie : 18 à 80 ans 20 paiements : 18 à 65 ans
Formules offertes	<ul style="list-style-type: none"> sur une tête sur deux têtes payable au premier décès⁸ sur deux têtes payable au dernier décès⁸, primes payables jusqu'au dernier décès sur deux têtes payable au dernier décès⁸, primes payables jusqu'au premier décès
Paliers de prime	<ul style="list-style-type: none"> entre 500 000 \$ et 999 999 \$ entre 1 000 000 \$ et 10 000 000 \$⁹
Options de participations	<ul style="list-style-type: none"> bonifications d'assurance libérée réduction annuelle de la prime participations capitalisées paiement comptant
Valeur de rachat garantie	<ul style="list-style-type: none"> en général, commence à la fin de la première année
Avances sur contrat	<ul style="list-style-type: none"> il est possible d'obtenir une avance allant jusqu'à 100 % du total de la valeur de rachat, moins l'intérêt pour un an, moins toutes les dettes existantes
Options de non-déchéance	<ul style="list-style-type: none"> une avance automatique de la prime peut être accordée, après le délai de grâce assurance-vie libérée d'un montant réduit
Catégories de risque	<ul style="list-style-type: none"> non-fumeur fumeur
Garantie Prime Plus	<ul style="list-style-type: none"> offerte avec l'option de période de paiement garantie «paiement à vie» offerte avec l'option de participations «bonifications d'assurance libérée»
Garanties facultatives sans participation	<ul style="list-style-type: none"> assurance temporaire : temporaire renouvelable et transformable 5 ans, 10 ans ou 20 ans assurance temporaire d'enfant assurance décès accidentel invalidité totale exonération en cas d'invalidité du propriétaire exonération en cas de décès du propriétaire garantie d'assurabilité
Caractéristiques spéciales	<ul style="list-style-type: none"> assurance de survivant et assurance de survivant automatique pour les contrats sur deux têtes payables au premier décès <ul style="list-style-type: none"> offertes si l'âge commun est inférieur à 65 ans prestation du vivant de la personne assurée

⁸ Les deux personnes assurées doivent être âgées de 18 ans ou plus.

⁹ Aperçus de tarif spéciaux pour les cas de plus de 10 000 000 \$.

Nota : Les tarifs de la Vie Capitalisation Sun Life avec participation sont établis selon l'âge le plus proche.

Nous sommes là pour vous aider

Nous sommes une compagnie digne de confiance et fiable depuis plus de 145 ans. À titre d'entreprise de services financiers internationale de pointe, nous continuons à tirer parti de nos assises solides en mettant l'accent sur des produits de pointe, des conseils d'experts et des solutions novatrices.

Notre équipe, composée de directeurs des ventes tant en matière d'assurance que de placement et de spécialistes des assurances payables du vivant de l'assuré ou de la planification fiscale et successorale complexe, comprend vos besoins et travaille avec vous pour vous aider à prendre les meilleures décisions.

Contactez votre directeur des ventes ou visitez www.sunlife.ca dès aujourd'hui.

Notre but est d'aider les Canadiens à atteindre la sécurité financière à toutes les étapes de leur vie.

La vie est plus radieuse sous le soleil.